



L'USO poursuit PACIFIC RUBIALES en justice (p.1)
Des militantes questionnent Pacific Rubiales (p.2)
Stage 2013 du CISO en Colombie... (p.2)

Lettre ouverte aux participant-e-s du Forum économique international des Amériques - Le vrai coût des affaires avec la Colombie. (p.4)

L'USO poursuit Pacific Rubiales en justice pour violation du droit syndical et à la liberté d'association

Jeudi 30 mai 2013, l'Union syndicale ouvrière de l'industrie pétrolière (USO, Unión Sindical Obrera de la Industria del Petróleo), appuyée par le collectif d'avocats José Alvear Restrepo (Corporación Colectivo de Abogados José Alvear Restrepo), a déposé une poursuite contre la multinationale Pacific Rubiales Energy, l'accusant d'atteintes aux droits de libre association et de réunion, ainsi que de complot contrevenant à la loi.

Les innombrables moyens utilisés par la multinationale pour ne pas respecter les libertés syndicales et sa persécution systématique de notre organisation syndicale nous ont amenés à faire appel à la justice. Tout comme les autres entreprises de la région, la multinationale nie systématiquement les droits d'association et de négociation, pourtant garantis par la législation nationale et les conventions dûment ratifiées par la Colombie.

Parce qu'elle menace l'existence même de notre organisation, la discrimination antisyndicale faite par la Pacific Rubiales Energy représente une des plus graves atteintes

à la liberté syndicale. C'est pour cette raison que nous jugeons pertinent d'exiger devant la justice, à l'intérieur des limites légales et constitutionnelles, que nos droits d'association et de négociation soient respectés.

Afin que soient conservés les droits des travailleurs du secteur pétrolier, nous espérons que l'enquête qui sera faite à partir d'aujourd'hui par les tribunaux sera objective et suivra de façon rigoureuse les règles juridiques et d'investigation.

Nous en profitons pour remercier le mouvement social et syndical canadien pour son appui, notamment à Toronto où, simultanément, les dirigeants de Pacific ont été forcés de se prononcer sur le conflit devant l'assemblée de leurs actionnaires. Ceux-ci ont répondu qu'ils ne reconnaissaient comme syndicat que l'UTEN (Union de Trabajadores de la industria Energetica Nacional y de servicios publicos,

Syndicat national des travailleurs de l'industrie énergétique et des services publics), accusant l'USO d'être une organisation violente, sans que cette affirmation n'ait été prouvée juridiquement. Mais le plus paradoxal reste



que Pacific Rubiales a affirmé que les réserves de pétrole de Campo Rubiales sont négligeables et que sa perte ou l'arrêt de son exploitation importerait peu, alors qu'elle est en train de demander au gouvernement colombien une prolongation de vingt-cinq ans pour continuer à exploiter le site.

L'USO fait appel à la solidarité nationale et internationa-

le pour faire face à ce débat juridique et politique et pour s'assurer qu'il y aura un suivi du déroulement de cette action en justice qui a commencé aujourd'hui.

Source

Communiqué de l'USO Jeudi 30 mai 2013

Traduction : PASC.

Des militantes questionnent Pacific Rubiales devant ses actionnaires.

Aujourd'hui, jeudi 30 mai, des militantes du Réseau de solidarité contre l'injustice minière sont entrées dans la salle Kensington de l'hôtel King Edward à Toronto, où se tenait l'assemblée annuelle des actionnaires de Pacific Rubiales, en distribuant des copies du communiqué de presse du Syndicat pétrolier de l'USO et en annonçant le dépôt d'une poursuite judiciaire pour violations du droit d'association.

Une des activistes a pu prendre la parole et demander la position officielle de la compagnie face au droit d'association. Les dirigeants de la compagnie ont affirmé que les allégations de l'USO étaient fausses et qu'ils n'avaient pas renvoyé les 3000 employés comme on le leur reproche, laissant du même coup savoir qu'ils connaissaient le contenu de la poursuite, bien qu'ils n'en aient pas fait mention aux actionnaires. Ils ont ajouté que 57% de leurs travailleurs étaient affiliés à l'UTEN, décrivant l'USO comme un syndicat violent dont les membres auraient attaqué leurs

employés.

Interrogés sur le débat de la commission cinq du Sénat et l'opposition grandissante au renouvellement de leur

contrat d'exploitation des champs pétroliers les plus productifs -Quifa et Rubiales-, ils ont minimisé l'impact d'une éventuelle perte, affirmant que ces champs ne représenteraient que 5 % de leurs réserves totales en 2016, alors qu'ils viennent de déposer une demande de renouvellement des contrats de Quifa et Rubiales



pour 25 ans.

Pendant le déroulement de l'assemblée, d'autres activistes étaient présents avec des pancartes, devant l'entrée de l'hôtel.

Source

Mining Injustice Solidarity Network – PASC

Traduction : PASC.

Stage CISO-Colombie 2013

Sous l'égide du Centre international de solidarité ouvrière, huit syndicalistes québécois ont participé à un stage en Colombie en mai 2013. Issus de secteurs (la santé, l'éducation, la fonction publique, l'exploitation minière) et d'organismes syndicaux (FTQ, FIQ, CSN, Métallo) différents, notre groupe avait trois objectifs: (1) s'informer sur la situation des travailleuses et des travailleurs colombiens, en particulier le non-respect des droits syndicaux, (2) constater l'impact de l'exploitation miné-

ro-énergétique par les compagnies canadiennes, (3) établir des liens de solidarité durable avec des syndicalistes colombiens.



PROJET ACCOMPAGNEMENT SOLIDARITÉ COLOMBIE

Courriel: info@pasc.ca | Téléphone : 514-966-8421 | Site web : <http://www.pasc.ca>

Le stage s'est divisé en deux temps: d'abord dans la région de Bogota, et ensuite dans la région de Medellin. Lors du segment bogotano, les stagiaires ont bénéficié de l'encadrement d'une représentante du PASC. Nous avons ainsi eu la chance de rencontrer des syndicalistes de différentes organisations comme la CUT et son président Domigo Tovar Arriete ainsi que des membres de la USO. Cela nous a permis de constater que le respect des droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs n'est pas acquis en Colombie. Notons aussi la rencontre avec une représentante de la MANE afin de discuter de l'éducation universitaire en Colombie. Deux rencontres à l'extérieur de Bogota ont eu lieu. La première était avec des membres du groupe d'organisations sociales du centre-orient colombien à la Fondation San Isidro près de Duitama. Lors de la seconde, nous avons visité le paramo de Pisba avec un groupe de citoyennes et de citoyens luttant contre l'exploitation minière dans cet écosystème fragile. Avant de quitter Bogota, une rencontre avec des représentants de l'ambassade du Canada a été l'occasion d'exprimer notre désarroi devant l'inaction de notre gouvernement quant aux abus flagrants de certain-



nes compagnies canadiennes qui oeuvrent en Colombie. Maintenant que nous sommes de retour au Canada, nous nous affairons à accomplir la deuxième étape de notre stage. Ainsi, nous informons les syndiqués de nos organisations des difficultés rencontrées par les travailleuses et les travailleurs colombiens en spécifiant la responsabilité particulière du Canada dans cette situation. En raison du traité de libre-échange entre le Canada et la Colombie et du nombre important de compagnies minières canadiennes ayant des exploitations en sol colombien, notre gouvernement est complice d'une situation intolérable. Certaines de nos organisations ont déjà fait parvenir des lettres à des syndicats colombiens pour les appuyer dans leurs luttes. D'autres lettres ont été envoyées aux compagnies délinquantes et au gouvernement canadien pour les informer qu'il existe un réseau international d'appui qui soutient les travailleuses et travailleurs colombiens. Nous comptons poursuivre ce travail de solidarité dans l'action dans le futur.

Source

Equipe du CISO en Colombie 2013

Suivez les sur Facebook **CISO-Colombie 2013**

Tribunal populaire contre les politiques extractives: Audience pétrolière le 13 juillet en Colombie

Cet été, le PASC et les organisations sociales de la Red de Hermandad y Solidaridad con Colombia (Redher, Réseau de fraternité et de solidarité avec la Colombie) organisent un Tribunal populaire contre les politiques extractives en Colombie les 3, 4 et 5 août, afin que soit mises au banc des accusés les compagnies étrangères (mines, pétrole, gaz et hydroélectricité) qui, en plus de piller les ressources naturelles de ce pays alimentent la violence politique contre les syndicalistes, les communautés affectées par leurs mégaprojets et les militantEs sociaux et environnementaux. Ce tribunal éthique sera précédé d'une série d'audiences publiques dont celle contre la plus importante compagnie pétrolière de Colombie, la compagnie canadienne Pacific Rubiales Energy. Pour participer à la délégation canadienne : info@pasc.ca

Le vrai coût des affaires avec la Colombie

Le ministre colombien des mines et de l'énergie, Frederico Renjifo Vélez, était présent au Forum économique des Amériques à Montréal, cette semaine. Il était présent jeudi et participait à un déjeuner intitulé "Faire des affaires avec la Colombie". La visite du ministre intervient au moment de la sortie d'un rapport publié en mai par le vérificateur général colombien (contraloría) qui lie l'industrie de l'extraction minière aux conflits armés et à la violation de droits humains en Colombie.

Le rapport livre des proportions effarantes de 80% des violations de droits humains, 87% des déplacements forcés, 78% des crimes contre les syndicats, 89% des crimes contre les Autochtones et 90% des crimes contre les Afro-Colombiens se produisent dans les régions d'extractions minières et pétrolières. Les auteurs du rapport recommandent un moratoire sur l'ensemble des concessions minières de la Colombie jusqu'à ce que le pays ajuste ses politiques de régulation des activités extractives.

Le rôle du Canada

Le rapport du vérificateur général démontre que les informations amassées par des organisations du Canada et de la Colombie depuis des années se rendent enfin jusqu'aux institutions du gouvernement colombien. Plusieurs des compagnies pratiquant présentement l'extraction en Colombie sont enregistrées au Canada et sont souvent impliquées dans des situations controversées. Le dernier membre à se joindre à cette liste est la compagnie pétrolière Pacific Rubiales, qui fait face présentement à une poursuite judiciaire en Colombie pour violation du droit d'association syndicale.

Alors que se joue cet important tournant dans l'histoire de la Colombie, le PASC espère que les Québécois-es et les tous-tes les participant-e-s de la conférence auront posé les questions pertinentes à M. Renjifo Vélez et aux hauts fonctionnaires canadiens, à savoir : quels sont les vrais coûts des affaires en Colombie ?

Source : Article original (anglais) publié le 11 juin 2013 dans The Gazette Traduction : PASC.

Entreprises canadiennes en Colombie : des "Profiteurs de guerre"

La Colombie trône au premier rang des pays les plus dangereux pour l'activité syndicale et au deuxième rang en termes de déplacements forcés de la population. Plus de 85% des réfugié-e-s internes et des syndicalistes assassinés proviennent des régions d'exploitation minière et pétrolière du pays. Le Canada, signataire d'un accord de libre-échange avec la Colombie, est pour sa part le premier pays d'origine des investissements miniers à l'étranger et contrôle, par le biais de capitaux privés, les plus importantes réserves de pétrole de la Colombie. Le Canada ne possédant aucun cadre réglementaire pour surveiller l'activité de ses entreprises hors des frontières, ces dernières déploient leurs activités en toute impunité, profitant de la violence politique qui sévit dans ce pays en guerre. Ce bulletin entend briser le silence.

Nous remercions les syndicats suivants pour leurs appuis financiers :



Les membres du **Projet Accompagnement Solidarité Colombie** sont disponibles sur demande pour visiter votre milieu de travail et participer à des causeries portant sur les impacts des investissements canadiens en Colombie et la situation syndicale colombienne. N'hésitez pas à nous contacter!

PROJET ACCOMPAGNEMENT SOLIDARITÉ COLOMBIE

Courriel: info@pasc.ca | Téléphone : 514-966-8421 | Site web : <http://www.pasc.ca>